

La tension est toujours vive autour du bois Lejuc, avant un procès le 19 mars

17 mars 2018



Le président de l'Eodra (Association des élus de France opposés à l'enfouissement des déchets radioactifs et favorables à un développement durable), Jean-Marc Fleury, et une vingtaine d'élus du territoire, ont accroché un panneau à un arbre en bordure du bois Lejuc. Celui-ci, dont l'Andra affirme être propriétaire, est gardé nuit et jour par des gendarmes.

Le panneau indique que le siège social de l'Eodra se situe bien au milieu de ce bois, conformément à la déclaration du 2 décembre.

• **Source :** *L'Est républicain*

Vendredi 16 mars : une personne a été envoyée à la prison de Nancy en attendant sa comparution

immédiate lundi à Bar-le-Duc. Cette incarcération fait suite à une « balade en forêt » - au Bois Lejuc - effectuée mercredi 14 mars par des opposants à l'enfouissement des déchets radioactifs. Selon l'Andra, une quinzaine de personnes ont ce jour « caillassé » des véhicules d'entreprises qui faisaient des travaux dans le bois. Sept personnes avaient alors été interpellées : l'une est donc emprisonnée, les autres ont été libérées et seront jugées le 23 mai, avec interdiction de circuler dans les départements de la Meuse et de la Haute-Marne.

Lundi 19 mars, deux opposants aux déchets nucléaires seront jugés à Bar-le-Duc. Ils ont été arrêtés lors de l'opération policière le 22 février et sont en prison depuis. Selon le site [vmc.camp](#), « Aka, habitant du bois, est accusée de velléité incendiaire et de violences lors de son arrestation. Laura est accusée de rébellion lors de l'assaut de la maison par les flic. » Comme ils avaient refusé le fichage ADN et la comparution immédiate, le juge a décidé de les incarcérer jusqu'à leur procès.

- **Source :** [vmc.camp](#), [Andra](#) et [vmc.camp](#).

Lire aussi : [Un opposant anti-Cigéo jugé pour transport d'Opinel et de pelle à tarte](#)

- Emplacement : [Accueil](#) > [Editorial](#) > [Brèves](#) >
- Adresse de cet article : <https://reporterre.net/La-tension-est-toujours-vive-autour-du-bois-Lejuc-avant-un-proces-le-19-mars>